



ONEG CHABAT

n° 34

« le Délice du Chabat »

Diffusé à la mémoire de notre Maître Rabénoy Ovadya Yossef ztsal

Un Danger doit être réglé le jour même de Chabat

Alors âgé de trente ans, un vendredi soir d'hiver sous une pluie torrentielle, le Rav Ovadya Yossef zal était entouré de sa femme et ses enfants pour le repas de Chabat, soudain on frappa à la porte. C'était le Rav Tsvi Siman Tov de la communauté Afghane de Yérouchalaïm. Le Rav surpris de la visite invita Rav Tsvi de rentrer. Rav Tsvi raconte au Rav que dans sa communauté se trouve un homme qui a six enfants qui a décidé de les inscrire dans une école mixte (où apprennent filles et garçons) et ne veut rien entendre pour les inscrire dans une école religieuse. Le Rav perturbait par cela se leva et décida sur le champ d'aller rencontrer cet homme. Les enfants du Rav furent étonnés : cela ne peut pas attendre la fin de Chabat ? Le Rav leur répondit : l'éducation des enfants est de l'ordre de pikouah' nefech – un cas de vie et de mort, or pikouah' nefech repousse Chabat ; c'est immédiatement qu'il faut remédier à un problème de vie ou de mort. Sans rajouter un mot le Rav se leva accompagné de Rav Tsvi, sous les pluies torrentielles de Yérouchalaïm, se rendirent chez cet homme et pendant plus d'une heure ils usèrent de leur bon discours pour lui expliquer l'importance du choix de l'école pour les enfants. Ils réussirent de le convaincre et l'homme acquiesça d'inscrire cinq de ses enfants dans des écoles religieuses ; excepté le plus grand qui arrivait à l'âge du bac ! Les cinq devinrent des grands érudits en Tora.

(Sipourim Mibet Aba, raconté par sa fille la Rabanite Sara Tolédano).

Chabat et les Sciences – d'après Rabénoy Ovadya Yossef zal

Le Rachba écrit qu'il est permis de déplacer le jour de Chabat des livres de médecine et de sciences puisqu'on a le droit de les lire le jour de Chabat, telle est également l'opinion du Ramban. Le Choulh'an Arouh' O'H 307-17 stipule : le jour de Chabat il est interdit d'étudier des sciences, on se penchera uniquement sur des livres de Tora, il y a un décisionnaire qui autorise tout cela. Lorsque le Choulh'an Arouh' s'exprime de la sorte il faudra retenir la première opinion rapportée, par conséquent toute science ne peut être étudiée le jour de Chabat. Il faudra user de sévérité et de ne lire aucun autre livre que de Tora le jour de Chabat, telle est l'opinion du Rambam et du Ran. Ainsi concluent le Michna Béroura et le Kaf Hah'aïm. Cependant il semble qu'un élève en médecine qui a un examen après Chabat et a besoin de réviser ses matières il pourra le faire pendant Chabat s'appuyant sur l'avis du Rachba et Ramban. *(Halih'ot Olam volume 3 page 172)*

écrivez-nous sur lekhadodnice@yahoo.com, pour vos témoignages, remarques, articles
pour nous communiquer vos adresse mails, whatsapp pour recevoir le Oneg Chabat

Chabat et la Création

d'après Rav A.Y. Cher zal

Les Sages qui ont institué les prières nous surprennent lorsque dans la bénédiction qui précède le Chéma (le yotser) ils ont intercalé le Chabat. Effectivement cette bénédiction traite des astres que D'IEU a créé et des Anges qui louent D'IEU, quel rapport cela a avec le Chabat ? Le plus surprenant est le passage "kel adon" qui, sous forme de comptine, raconte la puissance de la création à travers les astres, ceci n'a pas trait au Chabat ?

Chabat est le jour où D'IEU nous invite dans son monde, en ce jour c'est comme l'inauguration du monde. Chabat est bel et bien le jour où l'homme est invité à contempler le monde et son contenu et de l'admirer à tel point où il reconnaîtra que toute la création divine est bonne !

On pourra également mieux comprendre le Psaume (Téhilim 92) récité trois fois le jour de Chabat. Voyez que seule la première phrase « mizmor chir leyom hachabat » traite du Chabat, tout le reste du psaume parle de la création du monde et du remerciement que l'homme doit exprimer à D'IEU. Mais, c'est comme nous l'avons dit c'est précisément le jour de Chabat que l'homme doit exprimer son exaltation face à la création. Ce jour est telle la fête tenue lors de l'inauguration d'une maison, là l'homme contemple la beauté de la bâtisse et la force de la construction.

Nous devons nous préparer toute la semaine pour nous introduire convenablement dans le palais du Chabat, afin que le Chabat déverse de sa splendeur sur tous les six jours de la semaine.

(nb : pour que Chabat déverse de sa bénédiction sur la semaine passée il faut que la semaine précédente soit aussi orientée vers le Chabat...)

Horaires Chabat Kodech Nice 5778/2017

>>Vendredi 27 octobre-7 h'echvan

allumage et entrée de Chabat 18h10

***pour les Séfarad il est impératif de réciter la bénédiction de l'allumage**

AVANT d'allumer les lumières de Chabat !*

>>Samedi 28 octobre/8 h'echvan

sortie de Chabat 19h10

Rabénoù Tam 19h29

La lumière de Chabat

Par Rav H'ayim Zaïtchik zal

Au traité Chabat 23B le Talmud nous enseigne « celui qui est habitué à allumer des lumières le jour de Chabat il aura des enfants érudits dans la Tora ». Lorsque la lumière reste allumer toute la nuit de Chabat et l'enfant voit que son père reste réveiller tardivement chaque vendredi soir plongé dans l'étude de la Tora, et ce bien qu'il soit épuisé de son activité de la semaine, alors l'enfant comprend que la Tora et l'étude de la Tora est d'une grande importance, d'une grande valeur et il est imprimé de cela. A son tour il aspire à l'étude de la Tora et ressent le désir profond d'être à son tour un homme qui s'adonnera à l'étude de la Tora.

(nb : la lumière du Chabat c'est de voir son père autrement que dans son uniforme de la semaine, autrement que dans son activité de la semaine...)

Oneg Chabat

d'après Rav I.E. Weintraub zal Raza Déchabat

Puisque Chabat c'est le monde du olam haba cela veut dire que c'est le monde où il n'y a pas de place au libre arbitre. Effectivement le olam haba c'est le monde de D'IEU. De ce fait le déversement divin qui connaît des limites lorsque la bénédiction s'inscrit dans le programme du monde présent, pour ce qui est du Chabat c'est le déversement divin qui va au-delà des limites, c'est l'univers du bonheur absolu. C'est cela le "oneg chabat" – le délice qui ne connaît aucune limite qui dépasse tout ce que l'homme peut connaître dans ce monde ci. Le salaire du Chabat ne s'inscrit pas dans le monde de l'action, l'action est limitée, mais s'inscrit dans le monde où le libre arbitre n'a plus de place (nb : le libre arbitre limite et freine la bénédiction divine... D'après le discours du Rav il en découle que celui qui refuse de faire Chabat c'est en cela qu'il a décidé par son choix et son libre arbitre de se conditionner à ses choix qui sont humains de facto limités et emprisonnant ! Faire Chabat c'est sortir de son libre arbitre, se libérer de son propre emprisonnement...)

**Ci-joint un don de _____euro
pour faire rayonner le Oneg Chabat qui est en nous
CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice**